

Mention Droit des religions

Année académique
2021/22

13.08.2021

Les offres des cours pour la mention « Droit des religions », niveau Master et MALS

La mention « droit des religions » peut être obtenue soit avec le Bachelor of Law, soit avec le Master of Law ou le MALS. Veuillez trouver ci-dessous le règlement en vigueur en cette matière :

www.unifr.ch/ius > **Faculté** > **Règlements** > **Mention droit des religions (RE-REL 421.130)**

Pour obtenir la mention « Droit des religions » avec le Master of Law, le candidat ou la candidate doit avoir obtenu 15 crédits ECTS dans des branches se rapportant principalement au droit des religions. Sur les 15 crédits ECTS, 10 au plus peuvent être comptabilisés au titre de l'art. 12 lit. a RED. Il ou elle doit avoir effectué avec succès le « Cours approfondi de droit des religions » ainsi que deux autres cours en relation avec le droit des religions, ou un autre cours en relation avec le droit des religions et le travail de Master en droit des religions.

Les étudiant-e-s de Master MLaw et MALS qui visent acquérir la mention « Droit des religions » trouvent ci-dessous les offres des cours pour l'année académique 2020/21.

Cours d'approfondissement obligatoire

Le cours suivant doit être fréquenté obligatoirement :

Droit approfondi des religions. Droit canonique (droit du procès, droit pénal, droit matrimonial)

SA 2021, Prof. Yves Mausen, Cours à la Faculté de droit

Cours optionnels

Les étudiant-e-s peuvent choisir entre les cours ci-dessous. Ceux et celles qui ne feront pas leur travail de Master en droit des religions doivent suivre deux cours.

1. **Droit approfondi des religions. Droit ecclésiastique** (approche comparée des relations entre l'Etat et les communautés religieuses)

SP 2022, Prof. Yves Mausen, Séminaire à la Faculté de droit

2. **Droit canon. Le droit matrimonial. Cours principal**

SP 2022, Prof. Astrid Kaptijn, Cours à la Faculté de théologie

3. Droit canonique. La synodalité dans une Eglise hiérarchique

SP 2022, Prof. Astrid Kaptijn, Séminaire à la Faculté de théologie

L'inscription pour les cours qui ne sont pas proposés par la faculté de droit se font selon les données de la faculté de théologie respectivement de la faculté des lettres et des sciences humaines. Les cours de moins de 5 points ECTS peuvent être validés par la réalisation d'un travail supplémentaire de 5 points ECTS. Les enseignant-e-s doivent être informé-e-s par les étudiant-e-s qui souhaitent effectuer ce travail supplémentaire. Les inscriptions aux cours suivis à l'extérieur de la Faculté de droit se font selon les exigences de la faculté de théologie respectivement de la faculté des lettres et des sciences humaines. Les exigences du cours dépendent des exigences des professeurs respectifs. Lors de l'inscription à l'examen, veuillez tenir compte des caractéristiques et des exigences propres à la faculté des professeurs concernés. **Nous vous prions de vous informer à temps sur les pages respectives des facultés ou auprès des professeurs sur les modalités exactes d'inscription et d'examen.**

Si les études en vue d'obtenir la mention « Droit des religions » ne sont entreprises **qu'en Master**, le cours « Introduction au droit des religions » doit être suivi avec succès **en plus des prestations énumérées ci-dessus**, et il est comptabilisé avec 6 crédits ECTS dans le cadre de l'art. 12 RED.

En combinaison avec la mention « bilingue »

La mention « Droit des religions » peut parfaitement être combinée avec la mention « bilingue ». Les étudiant-e-s ont le choix de suivre les cours en allemand. Voici l'offre des cours en allemand :

Obligatorischer Vertiefungskurs Religionsrecht

Staat, Recht und Religion in Asien

HS 2021, Prof. René Pahud de Mortanges, Seminar Rechtsfakultät

Auswahlliste der Kurse mit Bezug zum Religionsrecht

1. Grund- und Menschenrechtsschutz

HS 2021, Prof. Eva Maria Belser, Semesterkurs Rechtsfakultät

2. Kirchenrecht. Das kirchliche Eherecht

FS 2022, Prof. Astrid Kaptijn, Vorlesung Theologische Fakultät

3. Pastoraltheologie/Kirchenrecht. Synodalität (in) der Kirche

FS 2022, Prof. Astrid Kaptijn, Prof. Salvatore Loiero, Seminar Theologische Fakultät

Informations générales en lien avec la mention (en français) :

Veillez consulter le lien ci-dessous pour des informations générales relatives à la mention :
<https://www3.unifr.ch/ius/mausen/fr/enseignement/mention.html>

Contacts (en français) :

Chaire d'Histoire du Droit et de Droit des Religions

Prof. Yves Mausen (yves.mausen@unifr.ch)

Maître-assistante Marie-Bernadette Schönenberger (marie-bernadette.schoenenberger@unifr.ch)

Bureaux MIS 4113/4114

Avenue de l'Europe 20

1700 Fribourg

Tél +41 26 300 80 26

Generelle Informationen zum Zusatz «Religionsrecht» (auf Deutsch):

Allgemeine Informationen zum Zusatz «Religionsrecht» finden Sie unter folgendem Link:
<https://www3.unifr.ch/ius/pahuddemortanges/de/lehre/zusatz.html>

Kontakt (auf Deutsch):

Lehrstuhl für Rechtsgeschichte und Kirchenrecht

Prof. René Pahud de Mortanges (rene.pahuddemortanges@unifr.ch)

Assistierende: Saskia Thomi (saskia.thomi@unifr.ch)

Barnaby Leitz (barnaby.leitz@unifr.ch)

Büro MIS 4119/4116

Avenue de l'Europe 20

1700 Fribourg